

LES ANNONCES SONT REÇUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Albert
au Pavillon 31 et dans nos bureaux
A PARIS : à l'Agence Havas, place de
la Bourse, 8.
ABONNEMENTS :
R.-du.-Rh. et départ. 3 mois 6 mois 1 an
en mois linéaires. Sfr. 45 fr. 28 fr.
France et Colonies. 9 fr. 47 fr. 32 fr.
Étranger. 12 fr. 22 fr. 40 fr.
Les abonnements partent du 1^{er}
et du 15 de chaque mois

Par application, à partir du 1^{er} août, du
décret ministériel en date du 23 juillet 1918,
le *Petit Provençal* paraîtra désormais sur
4 pages les mardi, jeudi, samedi et diman-
che et sur 2 pages les lundi, mercredi et
vendredi.
En conséquence, le *Petit Provençal* paraîtra
demain jeudi sur 4 pages avec l'arti-
cle du citoyen Flaissières, sénateur.

Trois Jets de Lumière

Ce sont les trois dépositions faites devant la Haute-Cour par MM. Viviani, Briand et Ribot : elles constituent en effet trois jets de lumière qui, au milieu de l'extradordinaire confusion de ce procès véritablement extravagant, surgissent à présent pour dissiper toutes les ombres, pour balayer toutes les colonnes, pour nettoyer la solennelle salle d'audience du Luxembourg de toutes les ordures qu'y accumulaient depuis plusieurs jours les égoutiers de la camelote royaliste ainsi que le triste troupeau de leurs complices et de leurs domestiques à tout faire.

Il y a témoins et témoins. Qu'on prenne la peine de comparer, dans un tel procès, ces trois témoins de la défense aux lamentables témoins que l'accusation semblait être allée recruter dans les bas-fonds d'une police équivoque ou dans les milieux plus suspects encore d'un monde de gens bien pensants !

Nous avions vu défilier durant une trop longue série d'audiences des fonctionnaires aigris qui se retournaient contre leur ancien maître dans l'espoir de plaire au maître nouveau, des camelots du Roy revêtus de l'uniforme militaire et qui n'avaient oublié dans leurs nouvelles fonctions ni leurs origines ni leurs rancunes politiques, des embusqués se réclamant de plus ou moins vagues services de police à l'armée ou en marge de l'armée, de gros entrepreneurs qui venaient se venger des anciennes revendications de leur personnel ouvrier, enfin jusqu'à une grande courtisane à la mode de la rue de la Paix qui livre quotidiennement à sa clientèle *chère* des toilettes de quatre à cinq cents louis mais qui se déclare affectivement scandalisée d'avoir vu ses ouvrières ne pas se contenter de salaires allant de cinquante centimes à quatre francs cinquante par jour.

Voilà quel était le personnel de l'accusation qui, peut-on dire, s'est désolidarisé elle-même en s'attachant le droit de dire que les trois témoins de lundi ont tout de même fait une autre figure. Ce sont en tout cas des témoins et non pas les méprisables agents d'une intrigue louche.

MM. Viviani, Briand et Ribot appartiennent à des partis bien divers et on ne saurait donc parler à leurs dépositions d'arrière-pensées politiques. Aucun des trois ne siège dans les rangs du parti radical et radical-socialiste que l'on a voulu atteindre en essayant de disqualifier M. Malvy. Et M. Ribot, en particulier, est politiquement aussi éloigné de celui-ci qu'on peut l'être. Mais ces trois témoins sont des hommes de probité et de loyauté, ce sont des hommes de conscience qui ne consentent point à passer sous le joug des Camelots du Roy.

La nouvelle terreur blanche que M. Léon Daudet et sa bande veulent faire régner sur tout le territoire de la République française n'a heureusement pas eu de prise sur eux. Ils n'ont pas fléchi à l'heure où tant d'autres pourraient baisser honteusement pavillon devant la camelote royaliste. Ils ont dit, ils ont créé la vérité. Et cette vérité peut se résumer d'un mot : *Tout l'échafaudage des accusations de trahison ignominieusement lancées contre M. Malvy en vue de déshonorer le parti républicain n'est qu'une immense imposture.*

Il fallait que cette parole vengeresse fut prononcée et il est bon qu'elle ait été prononcée par des hommes d'une autorité au-dessus de toute discussion. On ne devrait pas avoir besoin de leur louer pour avoir ainsi fait honnêtement leur devoir, car rien n'est plus simple que de faire son devoir et entre braves gens cela va de soi. Mais nous vivons à une époque où il faut avoir du courage pour dire la vérité, pour démentir d'odieux ou de ridicules mensonges, pour se dresser

ser contre une machination infâme lorsque cette machination infâme a pour inventeurs et pour metteurs en œuvre les pires ennemis du régime.

Les Camelots du Roy parlent en matres dans notre trop débouaillé République et il se trouve que ceux qui devraient les mettre à la raison s'inclinent humblement devant eux. Ce sont les Camelots du Roy qui font la loi, qui donnent des ordres à la police et à la justice. Le procureur général près la Haute-Cour semblait à certaines audiences n'être plus que l'humble substitut du Procureur du Roy, M. Delahaye, royaliste militant du Sénat, dirigeait les débats du procès. Les propres défenseurs de M. Malvy, frappés à leur tour de orainte ou de stupeur, n'osaient pour ainsi dire pas élever la voix. Tout avait l'air de conspirer lâchement pour consommer l'iniquité. Dans de telles circonstances, il fallait bien du courage pour faire son devoir : louons hautement MM. Viviani, Briand et Ribot d'avoir eu ce courage-là.

Il y a quelques mois, au lendemain du jour où un autre honnête homme, M. Painlevé, venait de déclarer devant la Chambre que les abominables et grotesques accusations de M. Léon Daudet étaient sans aucune espèce de fondement, nous écrivions ici même : « La Calomnie s'effondre. »

Nous pouvons répéter aujourd'hui notre protestation d'alors, en ajoutant que, si la calomnie s'effondre, le vaste complot ourdi par les aboyeurs et par les agitateurs royalistes contre le régime est bien près de s'effondrer aussi. Ces gens-là sont allés trop loin et la tolérance dont ils ont si étrangement bénéficié les a conduits à des excès qui ne paraissent plus longtemps tolérables. Nous ne savons pas s'ils accusent les coups reçus, mais il est manifeste qu'ils ont été frappés à cette audience de la Haute-Cour, frappés à trois reprises différentes et frappés de main de maître. Les voici déjà beaucoup moins dangereux !

PROPOS DE GUERRE

Le Terrible Bâcheron

Le feu vient de ravager 2.500 hectares de collines dans la chaîne de l'Estérel. Ce sinistre dépeuplé de sa parure naturelle la partie la plus pittoresque, la plus attrayante, la plus réputée de nos Alpes provençales.

Sur qui en tombe la responsabilité ? On ne sait, il est même probable qu'on ne le saura jamais.

Chaque été, des collines s'enflamment sans qu'on sache au juste pourquoi et comment. Les gens compétiens attribuent la cause de ces incendies à la Nature elle-même, comme font les anciens quand ils veulent expliquer des phénomènes qu'ils ignorent.

Ils disent que le feu éclate par l'effet de la chaleur solaire emmagasinée sous la couche de végétaux séchés qui recouvrent le sol. C'est fort plausible. Mais moi, je crois davantage à l'imprudence des excursionnistes, braconniers et autres chasseurs qui jettent au hasard leur allumette, leurs « mégots » ou qui font de petits feux de bivouac pour réchauffer leurs victuailles.

Cela est d'autant plus vraisemblable que dans certaines collines très boisées, notamment celle du Mont-Boron, entre Nice et Villeneuve, l'autorité a suspendu au arbres, de distance en distance, des planchettes de bois où se lit : *Défense de fumer* ; ce qui, d'ailleurs, n'empêche pas les promeneurs d'en « griller une » en passant.

Il faudrait pourtant que ces négligents comprennent l'importance des collines boisées et n'ignorassent pas l'influence qu'ont les arbres sur la température, par exemple.

Ecoute, bâcheron, arrête un peu le bras, dit le poète, qui pourrait aussi bien s'adresser au promeneur je m'enfichiste, car le feu, en l'espace de quelques heures, fait plus de ravages que la cognée en plusieurs années.

Sur le sol noirci, les fougères peuvent repousser, mais l'arbre mort dressé toujours son bâton carbonisé, où l'oiseau ne chante plus. Car il faut vingt ans pour faire un arbre.

Les Grèves de la Faim en Autriche

Berne, 30 Juillet.
Les grèves causées par la pénurie de vivres continuent à bien des endroits, en partie peu dans les journaux allemands et autrichiens. Le *Slovensatz* annonce que le nombre des grévistes, à Adria, se monte à 30.000 et qu'ils demandent davantage de pain. Les menaces d'intervention militaire n'ont eu aucun succès.

LA GUERRE

L'ennemi amène des réserves au Nord de la Marne

Les troupes alliées avancent quand même

Paris, 30 Juillet.
Les ministres réunis ce matin en Conseil à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré se sont entretenus de la situation militaire et diplomatique.

Paris, 30 Juillet.
Le Conseil des ministres a autorisé les ministères des Finances, de la Guerre, et de la Marine à déléguer sur le bureau de la Chambre un projet de loi apportant des améliorations à la situation matérielle des hommes de troupe et des marins, améliorations qui, pour ce qui concerne les militaires, nécessitent une dépense annuelle supérieure à 700 millions et auront effet à partir du 1^{er} août prochain.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —
Paris, 30 Juillet.

Nos troupes ont accentué hier leur progression au nord de la Marne. L'ennemi a fait vainement les plus grands efforts pour nous empêcher de passer l'Ouroq. Nos éléments sont entrés dans Fère-en-Tardenois. A notre aile droite, nous avons conquis un ensemble de positions jalonnées par Anthenay-Olitz-Violaine, et sommes parvenus aux abords de la ligne Dormans-Reims. Rien ne peut faire prévoir encore où sera la ligne d'arrêt de l'adversaire. On envisage comme possible que, s'appuyant à droite sur Soissons, à sa gauche vers Poligny et développant son front sur la route Ville-en-Tardenois-Digny-Reims il nous livre la voie autre bataille.

Aussi bien pour remonter le moral allemand que pour sortir des pincées de notre ennemi, il doit certainement rechercher cette bataille. Il a, il est vrai, d'autres possibilités encore. Mais le temps des hésitations est passé. Nous avons fait et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour empêcher l'ennemi d'accomplir sa manœuvre.

Les Résolutions de la Conférence de Paris

Londres, 31 Juillet.
A la Chambre des Communes, M. King a demandé au ministre des Affaires Étrangères s'il y eut un échange de communications avec le président Wilson en ce qui concerne la politique des résolutions de Paris ; si le président Wilson a exprimé son approbation anticipée et a donné son consentement en vue de coopérer à cette politique et, dans la négative, si on décidera de ne pas agir avant d'être arrivé à un accord avec le président Wilson.

M. Balfour dit que la réponse aux deux premiers points de la question est négative. Le gouvernement des États-Unis prendra naturellement part aux délibérations des gouvernements alliés en vue d'une action conjointe.

M. King reprend : A-t-on l'intention d'aller davantage de l'avant en ce qui concerne les résolutions de Paris sans avoir reçu l'adhésion complète ou le refus du président Wilson ? M. Balfour répond : Ainsi que je l'ai dit, nous ne nous proposons d'agir conjointement, sauf consultation du président Wilson.

L'échec de l'offensive cause de l'irritation en Allemagne

Ludendorff contre Hindenburg
Londres, 30 Juillet.
On mande de la Haye au *Daily Express*, à la date du 27, qu'il est évident que les récents événements du front ont ébranlé la confiance du public allemand dans le haut commandement, surtout en Hindenburg. On remarque que Ludendorff et son parti ne sont pas mécontents de la défaveur de Hindenburg.

1.450^e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel
Paris, 30 Juillet.
Le gouvernement fait, à 14 heures, le communiqué officiel suivant :
Au cours de la nuit, aucun événement important à signaler sur le front au nord de la Marne.

SUR NOTRE FRONT

La seconde Bataille de la Marne

Les Allemands avouent leur défaite

Zurich, 30 Juillet.
Après plusieurs jours de tentatives désespérées pour atténuer l'importance de la défaite, les journaux allemands qui se occupent de la situation militaire, se décident aujourd'hui à faire un aveu complet. Une officieuse ayant pour titre : « La situation sur notre front », publiée à Paris dans les mêmes termes par tous les journaux allemands, est ainsi conçue :

« La physionomie prise par la lutte sur le front, entre Soissons et Reims et en Champagne, la suite des attaques allemandes et des contre-attaques franco-anglaises, a conduit à la nécessité de renouer à quelque temps le coup décisif contre le front anglo-français en Occident. En fait, nos troupes ont créé de nouvelles bases pour les opérations subséquentes, procéder à des déplacements et regroupements stratégiques. »

« Les troupes allemandes ont fait de sérieux progrès dans l'obligation de ramener le front jusqu'à la Vesle. Nous ne croyons pas nécessaire de nous étendre sur les détails de nos opérations ultérieures. Mais nous sommes convaincus que ces jours prochains si et jusqu'au jour les journaux ennemis ont deviné le plan d'Hindenburg. Toutefois, si la retraite devait se poursuivre, nous ne voudrions certainement pas pour cela renoncer à notre confiance en notre Hindenburg, car la manœuvre a uniquement consisté à nous faire passer d'un commandement à un autre. »

Ce communiqué, pour le front inférieur, est assez éloquent par lui-même. Il avoue clairement que Hindenburg avait perdu la bataille. L'admission de la défaite est évidente. Il est surtout un témoignage de la profonde impression produite en Allemagne par la défaite subie.

L'ennemi rend hommage à notre stratégie

Amsterdam, 30 Juillet.
La *Gazette de Francfort*, commentant la situation militaire, dit :
« Jamais la stratégie des puissances occidentales n'a été plus unie, plus prudente qu'au cours des dernières semaines. Elles ont rassemblé leurs forces qu'elles avaient éparses solitairement en outre les circonstances ont été favorables aux Alliés. »

La ligne de résistance de l'ennemi

Paris, 30 Juillet.
M. Henri Bidou écrit au Journal :
On peut admettre que la gauche allemande s'est sur les crêtes culminantes qui passent à deux ou trois kilomètres au nord de la route de Fère à Villers-Agron. Mais dans ce terrain très mouvementé, une forêt, un éperon, peuvent donner à la ligne une forme en zigzag avec des détachements excellents. Déloger l'ennemi de ces hauteurs sera une tâche assez ardue. Pour le moment, les Alliés n'ont pas encore une assise sur la ligne de front dont le centre est le massif dominant une sorte de bastion naturel entre l'Ouroq et la Semoye.

Il est possible que les Allemands pensent à la défendre. De là, la ligne rejoint la route de Dormans à Reims au sud de Villers-Agron. Ce point, nous dépassons un peu la route. Partout ailleurs, en allant vers le Nord-Est, jusqu'au delà de Ville-en-Tardenois, nous laissons de plus ou moins près. Dans ce secteur, nous sommes bien près de renouer avec la principale ligne de résistance de l'ennemi si, comme il est probable, il l'a établie sur les crêtes culminantes qui viennent finir sur l'Ardre à Poligny.

En somme, la ligne d'ennemi sur laquelle nous nous mouvons maintenant a la forme d'un rideau, d'un angle saillant vers le Sud qui aurait à sa pointe le gros bastion du Bois-Meurie. La courbe de la ligne est en fait la courbe que la courbe saillant vers le Nord-Est, au nord de la route de Dormans. Tout semble indiquer que l'ennemi a une halte sur cette forte position qui comporte, d'ailleurs, un certain nombre de variantes.

Il ne faut donc pas se tromper sur le caractère des combats de ces derniers jours. Sans doute, on peut se réjouir de voir nos

troupes enlever des positions et faire des prisonniers de prisonniers. Mais on remarquera que dans les dernières affaires on a pris très peu de canons. En réalité, l'ennemi livre des affaires d'arrière-garde qui soutient à la mitrailleuse. Et on s'explique pareillement le rôle que de notre côté a joué le tank qui est l'outil à écraser la mitrailleuse.

Les vraies journées de victoire ont été le 15 où l'attaque sur Châlons a été enrayée ; celle du 16, où l'attaque sur Epernay a été contenue et, enfin, celle du 18, où la contre-attaque Mangin-Dégouttes a houspillé le flanc droit de l'ennemi. Ce qui s'est passé depuis est le fruit de ces journées. L'ennemi a dû évacuer une position impossible à tenir et en choisir en arrière une qui soit plus sûre. Il l'a gagnée tout en faisant tête et l'histoire des dix derniers jours n'est que celle de cet épilogue.

Les forces allemandes et celles des Alliés

Paris, 30 Juillet.
Dans le *Petit Journal*, le lieutenant-colonel de Thomassin fait cette comparaison des forces allemandes et alliées : La vérité est qu'il y a de très grandes différences, allemande et alliée, mais fort différentes l'une de l'autre.

« En Allemagne un très grand nombre de divisions constituées, mais dont les unités d'infanterie sont de plus en plus épuisées, ont maintenu la valeur en les faisant mitrailleurs jusqu'au jour où il y aura décidément trop de matériel pour le personnel, ou certaines de ces divisions ne seront plus que de grands cadres vides, si on ne prend pas le parti d'en réduire le nombre. »

Chez les Alliés, un flot sans cesse grossissant d'Américains, mais dont beaucoup peuvent encore entrer dans des divisions constituées.

Dans notre camp, la crise des effectifs consiste donc en ce que nous n'avons encore aucune puissance de grandes unités qui ne pourrait être formée que plus tard. Mais nous avons à notre profit le temps, et si dans un certain temps nous arrivons à la supériorité numérique en divisions ?

Si on pose la question sur ce terrain solide, on voit que chaque fois qu'il s'écoule est un gain pour nous, une perte pour l'ennemi. Et c'est pourquoi l'échec de leur dernière offensive, alors même qu'il n'aurait pas été suivi de notre victorieuse contre-attaque, était déjà désastreux pour eux.

Les Allemands cherchent à aménager leurs positions de repli

Paris, 30 Juillet.
Les contre-attaques multipliées par les Allemands n'ont pas d'autre but que de gagner du temps pour aménager les positions de repli et il est certain que la résistance s'intensifie à mesure que nos troupes se rapprochent de la position principale où Ludendorff croira pouvoir s'arrêter.

A l'heure actuelle, les divisions ennemies ont été identifiées. La plupart sont des divisions de choc de l'armée du prince Rupprecht. C'est avec ces éléments que Ludendorff projette sa retraite. Il est arrivé sur la ligne de résistance qu'il s'est fixée et les troupes alliées trouvent en face d'elles des forces nombreuses continuellement accrues et elles livrent des combats acharnés. C'est ainsi qu'à Yergy, qui fut particulièrement dur et important, car il s'agissait là d'une véritable contre-offensive allemande. Elle a d'ailleurs échoué, et comme on le dit dans le *Gaulois*, Ludendorff n'a plus d'autres ressources que de s'arrêter sur la Vesle pour essayer d'y briser l'élan de nos troupes et avoir ainsi le temps de garder au nord de la Marne l'Aisne qui, plus au Nord, lui est sensiblement parallèle et ouvre son flanc dans toute opération poursuivie entre la vallée de l'Escaut et la mer du Nord.

Un succès des Australiens

Perceval Philippe, correspondant du *New York Herald* auprès des armées britanniques, télégraphie le 29 :
« Les Australiens au cours d'une attaque livrée à deux heures du matin, ont de leur côté traversé le front à l'est d'Amiens. Ils ont pris deux lignes de tranchées à cheval sur la route Bray-Corbis, qui suit la crête des collines entre la Somme et l'Ancre. La poussée a été faite sur un front de plus de 3 kilomètres et sur une profondeur d'environ 500 mètres. Plus de cent prisonniers ont été pris, comprenant deux officiers ; cinq mitrailleuses font partie du butin. »

Les Américains progressent au nord de la Marne et de l'Ouroq

Paris, 30 Juillet.
Don Martin, correspondant spécial du *New York Herald* auprès des armées américaines, télégraphie le 29 :
« Troublés par la progression régulière des Franco-Américains au nord de la Marne et de l'Ouroq, les Allemands ont amené des troupes de premier ordre des secteurs de repos afin d'arrêter la marée montante. Avec l'aide d'une division des gardes, ils ont avancé aujourd'hui, les Boches ont momentanément du moins résisté aux Américains dans la région de Sergy. Le village de Sergy fut d'abord repris par les Américains. Les Américains ont repris par l'ennemi ensuite par les Américains. »

On prévoit que les Allemands offriront une forte résistance aux Américains. Les Américains tiennent Serignes et Nisle et ont progressé en divers points de la ligne. Il en est de même dans la région au nord de Bouchères. Les Américains ont livré de durs combats et de nouvelles troupes allemandes à Meucry, Garm et à Villers-sur-Fère. C'étaient des Bavarois.

On croit que le fait d'avoir amené des troupes d'élite en ce point spécial de la ligne, indique que les Allemands doivent avoir de nombreux dépôts de munitions et peut-être beaucoup de pièces lourdes dans la forêt de

L'empereur du Japon félicite l'armée américaine

Tokio, 30 Juillet.
L'empereur a télégraphié à nos nouveaux soldats, faisant un vif éloge de la haute valeur de l'armée américaine, dont la coopération avec les troupes françaises amena la récente victoire.

L'événement de la butte Chalmont

Paris, 30 Juillet.
Le centre des armées allemandes ayant poursuivi sa retraite vers le Nord au delà de Fère-en-Tardenois, alors que leur droite demeurait établie dans la région de la Vesle de Soissons et celle à l'est d'Oulchy-le-Château, il s'était créé un secteur angulaire dont l'Ouroq, en aval de Fère, formait un côté, l'autre étant généralement dirigé vers la direction de la route de Soissons à Château-Thierry.

Ce secteur a été attaqué hier par la droite de l'armée Mangin. Nos impétueux soldats ont brillamment enlevé la butte Chalmont, ce point d'appui dont nous avions indiqué l'importance ; puis, après le village de Grand-Rozoy, ils ont approché les troupes de plain-pied où la Crise prend naissance.

Mais les prisonniers capturés par eux appartiennent à trois divisions différentes et sont des troupes de première ligne. La résistance sérieuse et prochaine qui déjà est signalée sur l'ensemble du front de bataille. Les Allemands ont regroupé des forces au contact desquelles nous pourrions arriver et l'ennemi commence à prononcer des contre-attaques, car il est probable que Ludendorff a pris la résolution d'aligner les positions nouvelles dont il parle dans son communiqué, sur une parallèle à la Vesle, tirée au sud de cette rivière. Reculer plus au Nord ce serait pour lui l'abandon de sa principale arrière-pensée, la voie ferrée Laon-Reims, qui évite Soissons par un raccourci franchissant l'Aisne en amont de cette ville. Cette arrière, au contraire, alimenterait tout l'arrière de son front de bataille déployé au sud de la Vesle.

Les prisonniers boches veulent la paix

Paris, 30 Juillet.
Le correspondant de guerre du *Journal* écrit :
« L'interrogatoire des hommes d'un bataillon en sonnet qui, sans souci de la bataille tout proche, excellent possiblement des aspéres. Des prisonniers leur ont passé par les mains aujourd'hui même. Ils ont causé :
« Vous avez de la chance d'avoir les Américains, leur ont dit les Boches. Mais nous ne sommes pas encore vaincus.
« N'empêche, ont-ils répondu, on vous a mis une bonne purge et v'la une offensive où vous en êtes de votre côté.
« Ils commencent à voir clair ; ils soupirent après la paix ; ils espèrent en Kuhlmann qui les réparent le mort commet celui d'un messie, mais c'est l'ennemi qui commande et ils continuent à se battre sans oser relever la tête en mangeant leur pain noir. »

Communiqué officiel anglais

30 Juillet (après-midi).
La nuit dernière, nous avons capturé quelques prisonniers au cours d'un raid heureux exécuté dans le voisinage d'Ayette.

Un peu après minuit, des patrouilles australiennes ont pénétré dans les positions ennemies, aux environs de Meris. Nos troupes ont fait quarante prisonniers dans cette localité.

L'artillerie ennemie a été active, avec émission d'obus à gaz au nord-ouest d'Albert.

Elle a également manifesté de l'activité en de nombreux points entre le canal de La Bassée et Ypres.

Le Commissariat de la Marine marchande

M. BOUSSON MAINTENU DANS SES FONCTIONS
Paris, 30 Juillet.
Le président de la République a signé un décret maintenant M. Fernand Boussion à titre de mission temporaire, non rétribuée dans les fonctions de commissaire aux Transports maritimes et à la Marine marchande.

L'Autriche est prête à conclure une Paix honorable

Bâle, 30 Juillet.
On mande de Vienne à la date du 30 :
« En présentant le Cabinet à la Chambre des Seigneurs, le président du Conseil Husarek a fait une déclaration sur le programme du gouvernement. Il a affirmé que la guerre, dès le début, avait été pour les empires centraux une guerre de défense et qu'elle a toujours été de même caractère pour eux. »

« Les empires centraux sont prêts à conclure une paix honorable aussitôt que leurs adversaires renonceraient à des visées hostiles tendant à anéantir ou à amoindrir les empires centraux. Ils ont déclaré que les adversaires n'ont rien fait pour empêcher la guerre, unilatéralement, il ne reste aux empires centraux qu'à poursuivre la guerre avec les découragements et l'intensité voulues. (Applaudissements.) Le gouvernement s'empêchera de faibles ses forces avec enthousiasme pour aider ceux qui sont chargés de faire la guerre. La monarchie peut avoir pleine confiance dans

Feuilleton du *Petit Provençal* du 31 Juillet.
— 203 —
LE COMTE DE MONTE-CRISTO
QUATRIÈME PARTIE
— Et que me fait à moi votre mauvaise humeur ? répondit la baronne, irritée de l'impossibilité de son mari, est-ce que ces choses-là me regardent ? Entendez-vous, mes humeurs chez vous, ou consignez-les dans vos bureaux ; et puisque vous avez des commis que vous payez, passez sur eux vos mauvaises humeurs !
— Non pas, répondit Danglars ; vous vous fourvoyez dans vos conseils, madame, aussi je ne les suivrai pas. Mes bureaux sont mon Paololo, comme dit le croquis, M. Desmoutiers, et je ne veux pas en tourmenter le cours et en troubler le natime. Mes commis sont gens honnêtes, qui me gagnent ma fortune, et que je paye un taux infime au-dessous de ce qui méritent, si je les estime selon ce qu'ils rapportent ; je ne me mettrai donc pas en colère contre eux ; c'est contre lesquels je me mettrai en colère, c'est contre les gens
— Non pas, répondit Danglars ; vous vous fourvoyez dans vos conseils, madame, aussi je ne les suivrai pas. Mes bureaux sont mon Paololo, comme dit le croquis, M. Desmoutiers, et je ne veux pas en tourmenter le cours et en troubler le natime. Mes commis sont gens honnêtes, qui me gagnent ma fortune, et que je paye un taux infime au-dessous de ce qui méritent, si je les estime selon ce qu'ils rapportent ; je ne me mettrai donc pas en colère contre eux ; c'est contre lesquels je me mettrai en colère, c'est contre les gens
— Non pas, répondit Danglars ; vous vous fourvoyez dans vos conseils, madame, aussi je ne les suivrai pas. Mes bureaux sont mon Paololo, comme dit le croquis, M. Desmoutiers, et je ne veux pas en tourmenter le cours et en troubler le natime. Mes commis sont gens honnêtes, qui me gagnent ma fortune, et que je paye un taux infime au-dessous de ce qui méritent, si je les estime selon ce qu'ils rapportent ; je ne me mettrai donc pas en colère contre eux ; c'est contre lesquels je me mettrai en colère, c'est contre les gens

qui mangent mes dîners, qui éreintent mes chevaux et qui ruinent ma caisse.
— Et quels sont ceux qui ruinent votre caisse ? Expliquez-vous plus clairement, monsieur, je vous prie.
— Oh ! soyez tranquille, si je parle par énigme, je ne compte pas vous en faire chercher longtemps le mot, reprit Danglars. Les gens qui ruinent ma caisse sont ceux qui m'ont coûté cinq cent mille francs en une heure de temps.
— Je ne vous comprends pas, monsieur, dit la baronne en essayant de dissimuler à la fois l'indignation de sa voix et la rougeur de son visage.
— Vous comprenez, au contraire, fort bien, dit Danglars, mais si votre mauvaise volonté continue, je vous dirai que je viens de perdre sept cent mille francs sur l'emprunt espagnol.
— Oh ! par exemple, dit la baronne en ricanant ; et c'est moi qui vous rendrez responsable de cette perte ?
— Pourquoi pas ?
— C'est ma faute, si vous avez perdu sept cent mille francs.
— En tout cas, ce n'est pas la mienne.
— Une fois pour toutes, monsieur, répliqua agriement la baronne, je vous ai dit de ne jamais me parler de ça ; c'est une langue que je n'ai apprise ni chez mes parents ni chez moi, et c'est moi qui vous rendrez responsable de cette perte ?
— Pourquoi pas ?
— C'est ma faute, si vous avez perdu sept cent mille francs.
— En tout cas, ce n'est pas la mienne.
— Une fois pour toutes, monsieur, répliqua agriement la baronne, je vous ai dit de ne jamais me parler de ça ; c'est une langue que je n'ai apprise ni chez mes parents ni chez moi, et c'est moi qui vous rendrez responsable de cette perte ?
— Pourquoi pas ?
— C'est ma faute, si vous avez perdu sept cent mille francs.
— En tout cas, ce n'est pas la mienne.
— Une fois pour toutes, monsieur, répliqua agriement la baronne, je vous ai dit de ne jamais me parler de ça ; c'est une langue que je n'ai apprise ni chez mes parents ni chez moi, et c'est moi qui vous rendrez responsable de cette perte ?

compte m'est odieux, et je ne sais que le son de votre voix qui me soit encore plus désagréable.
— En vérité, dit Danglars, comme c'est étrange ! et moi qui avais cru que vous preniez le plus vif intérêt à mes opérations !
— Moi ! et qui a pu vous faire croire une pareille sottise ?
— Vous-même.
— Ah ! par exemple !
— Sans doute.
— Je voudrais bien que vous me fîssiez connaître en quelle occasion.
— Oh ! mon Dieu ! c'est chose facile. Au mois de février dernier, vous m'avez parlé la première des fonds d'Italie ; vous avez rêvé qu'un bâtiment entrerait dans le port du Havre, et que ce bâtiment apportait la nouvelle d'un paiement que l'on croyait remis aux calendes grecques, et, en fait, je ne connais la lucidité de votre sommeil ; j'ai donc fait acheter en dessous main tous les coupons que j'ai pu trouver de la dette d'Italie, et j'ai gagné quatre cent mille francs, dont cent mille francs vous ont été religieusement remis. Vous en avez fait ce que vous avez voulu, cela ne me regarde pas.
— En mars, il s'agissait d'une concession de chemin de fer. Trois sociétés se présentaient, offrant des garanties égales. Vous m'avez dit que votre instinct, et, quoiqu'il vous paraît étrange, aux spéculations, je crois au contraire votre instinct très développé sur certaines matières, vous m'avez dit que votre instinct vous faisait croire que le premier serait donné à la société dite du Midi.
— Je me suis fait inscrire à l'instant même

pour les deux tiers des actions de cette société. Le privilège lui a été, en effet, accordé ; comme vous l'avez prévu, les actions ont triplé de valeur, et j'ai encaissé un million, sur lequel deux cent cinquante mille francs vous ont été remis à titre d'épingle. Comment avez-vous employé ces deux cent cinquante mille francs ?
— Mais où donc voulez-vous en venir, monsieur ? s'écria la baronne, toute frissonnante de dépit et d'impudence.
— Patience, madame, j'y arrive.
— C'est honteux !
— En avril, vous avez été dîner chez le ministre ; on causa de l'Espagne, et vous entendîtes une conversation secrète ; il s'agissait de l'expulsion de don Carlos ; l'achet des fonds espagnols. L'expulsion eut lieu, et je gagnai six cent mille francs le jour où Charles V reprit à Bidassoa. Sur ces six cent mille francs vous avez touché cinquante mille francs ; ils étaient à vous, vous en avez disposé à votre fantaisie, et je ne vous en demande pas compte ; mais il n'en est resté que cent mille francs cette année.
— Eh bien, après ? Monsieur.
— Ah ! oui, après ! Eh bien, c'est justement après cela que la chose se gâta.
— Vous avez des façons de dire... en vérité... Elles rendent moi idiot, c'est tout ce qu'il me faut... Après, d'édit il y a trois jours et après-là, il y a trois jours, donc, vous avez causé politique avec M. Debray, et vous croyez voir dans ses paroles que don Carlos est rentré en Espagne ; alors je vendis ma rente, la nouvelle se répandit, il y a panique, je ne vendis plus, je donne ; je l'en-

demain, il se trouve que la nouvelle était fautive, et qu'à cette fautive nouvelle j'ai perdu sept cent mille francs ?
— Eh bien ?
— Eh bien ! puisque je vous donne un quart quand je gagne, c'est donc un quart que vous me devez quand je perds ; le quart de sept cent mille francs, c'est cent soixante-quinze mille francs.
— Mais ce que vous me dites là est extravagant, et je ne vous pas, en vérité, comment vous m'avez le nom de M. Debray à toute cette histoire.
— Parce que si vous n'avez point pas hasardé les cent soixante-quinze mille francs que vous m'avez promis, vous n'avez point à vos amis et que M. Debray est de vos amis.
— Et donc ?
— Oh ! j'ai pas de geste, pas de cris, pas de drame moderne, mais vous m'avez dit que vous diriez que je vous disais M. Debray ricaneur près des cinq cent mille livres que vous avez comptées cette année, et se dit demain qu'il a encaissé de ce que ses cent mille livres n'ont jamais pu découvrir, c'est mille livres cette année.
— Eh bien, après ? Monsieur.
— Ah ! oui, après ! Eh bien, c'est justement après cela que la chose se gâta.
— Vous avez des façons de dire... en vérité... Elles rendent moi idiot, c'est tout ce qu'il me faut... Après, d'édit il y a trois jours et après-là, il y a trois jours, donc, vous avez causé politique avec M. Debray, et vous croyez voir dans ses paroles que don Carlos est rentré en Espagne ; alors je vendis ma rente, la nouvelle se

son armée et ses alliances. Elle obtiendra une paix honnête et honorable.

L'alliance avec l'Allemagne sera renforcée dans le sens d'une communauté pacifique durable.

L'Affaire Malvy devant la Haute-Cour

QUINZIEME AUDIENCE

Paris, 30 Juillet. La quinzième audience de la Cour de Justice est ouverte à 9 heures 10. M. Antonin Dubost, président. Le greffier procède à l'appel nominal, qui commence par la lettre V. M. Vidal de Saint-Hilaire, curé des églises de la paroisse de M. Darbot, sénateur de la Haute-Marne, ne répond pas à l'appel de son nom.

Marcel Sembat déposé

M. Marcel Sembat arrive à la barre. A la demande de l'accusation, il dit qu'il pense d'une manière générale de la position de M. Malvy.

M. Marcel Sembat déclare qu'il fallait qu'à l'instar de la France il eût tiré son épingle du jeu pour maintenir cette unité que M. Malvy a évité des conflits avec la classe ouvrière, d'accord en cela avec ses collègues. M. Sembat répond qu'il n'a jamais eu l'impression que M. Malvy ait cherché à faire dans le ministère la politique de M. Caillaux. Il ajoute que Malvy, qui avait la confiance de la classe ouvrière, a été, par sa politique, de nombreux collaborateurs.

M. Albert Thomas

M. Albert Thomas est ensuite entendu. Il dit qu'un cours de débats, on a beaucoup parlé de l'attitude de la classe ouvrière. Il déclare que cette attitude a été celle de la classe ouvrière, mais qu'il n'a jamais eu l'impression que M. Malvy ait cherché à faire dans le ministère la politique de M. Caillaux. Il ajoute que Malvy, qui avait la confiance de la classe ouvrière, a été, par sa politique, de nombreux collaborateurs.

Témoignages de parlementaires

M. Daniel Vincent n'a aucun grief à élever contre la politique de généralité à l'égard de tous ceux qui portaient le poids de la guerre. Lorsque le groupe radical-socialiste souleva des critiques contre le commandement, M. Malvy défendit, ce dernier.

M. René Besnard approuve aussi un témoignage favorable à M. Malvy. M. Dalmier affirme que M. Malvy n'a été au gouvernement l'homme d'un homme politique. Il n'a jamais eu l'impression que M. Malvy ait cherché à faire dans le ministère la politique de M. Caillaux. Il ajoute que Malvy, qui avait la confiance de la classe ouvrière, a été, par sa politique, de nombreux collaborateurs.

AUDIENCE DE L'APRES-MIDI

L'audience est reprise à 2 heures 20. Le greffier donne lecture d'une lettre de M. Jules Guéhenneau, député de la Seine, dans laquelle il ne peut se présenter à l'audience. Dans cette lettre, il déclare un bref de civisme à M. Malvy.

Gustave Hervé

Le premier témoin entendu est M. Gustave Hervé. Il déclare qu'il connaît à peine Malvy, qu'il n'a vu que trois fois pour des questions d'intérêt public. Il dit que Malvy a été un homme de bien, un homme de cœur, un homme de bien.

La Guerre aérienne

Les exploits de nos « as » Paris, 30 Juillet. Les combats aériens ont été très nombreux ces derniers jours. Les avions de nos « as » ont abattu de nombreux avions allemands.

LES GREVES DE MAI 1917

M. Milliet, secrétaire général du syndicat de l'habillement et M. Dumès, secrétaire général du syndicat des tailleurs, qui donnent des renseignements sur les salaires au moment de la grève de mai 1917, déclarent que ces grèves n'ont eu qu'un seul motif : les salaires trop bas et les refus des patrons de céder sur ces salaires.

CRUELLE ERREUR

Première Partie

Un silence pesant, lourd de menaces. Les trois hommes paraissent également prêts à la lutte. — Eh bien, je vous attends, fit sèchement Finot.

— Allons, allons, riposta l'Haricot en ouvrant son sac, ne fais pas le zig ; crache les pichonnons sans te faire prire. — Jamais ! déclara nettement Finot. — Prends garde, clama Cosmétique, dont la colère croissait et dont les prunelles brunes jelaient des éclairs de mauvais augure.

— D'un bond, Finot recula jusqu'à la muraille, s'y adossa, solide et résolu. Sa main droite, sortie prestement de sa poche, braquait sur ses deux acolytes un revolver chargé.

— Reproduction autorisée seulement pour les journaux ayant traité avec la Société des Gens de Lettres.

Les augmentations qu'ils sollicitaient déclinaient de leur réunion pour s'entendre sur les mesures à suivre. M. Malvy fit appeler les militants, pour leur expliquer dans un langage clair et précis, au cours de leur réunion, les Allemands n'auraient pas manqué, en effet, de l'exploiter dans leurs journaux.

LA FIN D'UNE LEGENDE

M. Mayeur, président de l'Amicale du ministère des Finances, a été le premier à se lever pour déposer que le refus d'une augmentation. M. Desvaux, conseiller municipal de Paris, s'empêcha par ses relations avec M. Malvy et d'Almeida-ly. M. Desvaux déclare qu'attaché au ministère de l'Intérieur, il est connu de M. Malvy, l'occasion de voir souvent Almeida-ly, mais il traite de grossière erreur la légende d'un fait couru que M. Malvy recevait fréquemment Almeida-ly qui était de ses disciples.

Suspension d'audience

La déposition de M. Desvaux terminée, l'audience est suspendue à 16 h 10 pendant un quart d'heure. On entend M. Simyan, chef de cabinet de M. Albert Thomas, ministre de l'Armement, qui parle sur la grève Lapeyrière et des faits qui eurent lieu et auxquels il fut mêlé.

M. Jouhaux, de la C. G. T.

On entend ensuite M. Jouhaux, secrétaire général de la Confédération Générale du Travail, qui débute en disant que dans la crise grave que nous traversons, on ne peut pas discuter un parti de la nation toute entière et qu'il fallait faire confiance à la classe ouvrière.

C'est à cette tâche que M. Malvy s'est attaché et qu'il a accomplie. M. Malvy s'attachait à résoudre le conflit au mieux non pas seulement des intérêts de la classe ouvrière, mais du pays tout entier. M. Malvy a été un homme de bien, un homme de cœur, un homme de bien.

LA QUESTION DES PERMIS DE SEJOUR

MM. Brézet, conseiller d'Etat, président, et Busson-Billot, vice-président de la Commission des permis de séjour, déclarent que M. Malvy n'a jamais usé de la moindre influence sur eux.

M. Chavoix, député, membre de la même Commission, regrette que M. Daudet n'ait pas jugé bon de révéler les noms de ces députés, qu'on aurait, dit-il, trouvés au 2 bureau.

Deposition de M. Moutet

M. Moutet, député, s'explique sur les Russes habitant la France en 1914 et 1915. M. Moutet. — La France a conquis son plus beau renom dans le monde par son respect du droit d'asile.

M. Moutet déclare qu'il n'a jamais eu l'impression que M. Malvy ait cherché à faire dans le ministère la politique de M. Caillaux. Il ajoute que Malvy, qui avait la confiance de la classe ouvrière, a été, par sa politique, de nombreux collaborateurs.

La Situation en Russie

Les Alliés en Mourmanie. M. Aurélien. — Ce que le gouvernement, sous l'impulsion de M. Malvy, a fait de bien, c'est de nous avoir fait connaître les conditions de la vie en Russie.

Les Tcheco-Slovaques occupent Schamakovka

Le général Horvat a lancé une proclamation à tous les fonctionnaires de l'Administration de la justice, du département des Finances, etc., de la province maritime de la Croatie, de reprendre leurs fonctions et de s'en référer, s'il est nécessaire, au ministre Horvat.

L'Affaire Caillaux

C'est le gouvernement qui désignera la juridiction. M. Renaud donne lecture de plusieurs de ces lettres, notamment une émanant d'un officier de justice, dans laquelle il est dit que le général Horvat a lancé une proclamation à tous les fonctionnaires de l'Administration de la justice, du département des Finances, etc., de la province maritime de la Croatie, de reprendre leurs fonctions et de s'en référer, s'il est nécessaire, au ministre Horvat.

LES ALLEMANDS AU MAROC

Nos victoires les inquiètent et les rendent prudents. M. Renaud donne lecture de plusieurs de ces lettres, notamment une émanant d'un officier de justice, dans laquelle il est dit que le général Horvat a lancé une proclamation à tous les fonctionnaires de l'Administration de la justice, du département des Finances, etc., de la province maritime de la Croatie, de reprendre leurs fonctions et de s'en référer, s'il est nécessaire, au ministre Horvat.

LES INSTRUCTIONS EN COURS

Charles Humbert en Conseil de guerre. M. Renaud donne lecture de plusieurs de ces lettres, notamment une émanant d'un officier de justice, dans laquelle il est dit que le général Horvat a lancé une proclamation à tous les fonctionnaires de l'Administration de la justice, du département des Finances, etc., de la province maritime de la Croatie, de reprendre leurs fonctions et de s'en référer, s'il est nécessaire, au ministre Horvat.

LA GUERRE EN ORIENT EN PALESTINE

Communiqué officiel anglais. Dans le secteur de la côte, un coup de main heureusement effectué dans la nuit du 27 juillet par les troupes sikh qui ont pénétré dans les tranchées ennemies, infligea de lourdes pertes à l'ennemi, fit des prisonniers et prit du matériel. Dans le Hedjaz méridional, un détachement de troupes montées et d'infanterie turques allant de Médina vers Haïfa a été arrêté le 10 juillet par nos forces. Les hommes de ce détachement ont été tués ou faits prisonniers.

LA GUERRE EN ORIENT EN PALESTINE

Communiqué officiel anglais. Dans le secteur de la côte, un coup de main heureusement effectué dans la nuit du 27 juillet par les troupes sikh qui ont pénétré dans les tranchées ennemies, infligea de lourdes pertes à l'ennemi, fit des prisonniers et prit du matériel. Dans le Hedjaz méridional, un détachement de troupes montées et d'infanterie turques allant de Médina vers Haïfa a été arrêté le 10 juillet par nos forces. Les hommes de ce détachement ont été tués ou faits prisonniers.

LA GUERRE EN ORIENT EN PALESTINE

Communiqué officiel anglais. Dans le secteur de la côte, un coup de main heureusement effectué dans la nuit du 27 juillet par les troupes sikh qui ont pénétré dans les tranchées ennemies, infligea de lourdes pertes à l'ennemi, fit des prisonniers et prit du matériel. Dans le Hedjaz méridional, un détachement de troupes montées et d'infanterie turques allant de Médina vers Haïfa a été arrêté le 10 juillet par nos forces. Les hommes de ce détachement ont été tués ou faits prisonniers.

LA GUERRE EN ORIENT EN PALESTINE

Communiqué officiel anglais. Dans le secteur de la côte, un coup de main heureusement effectué dans la nuit du 27 juillet par les troupes sikh qui ont pénétré dans les tranchées ennemies, infligea de lourdes pertes à l'ennemi, fit des prisonniers et prit du matériel. Dans le Hedjaz méridional, un détachement de troupes montées et d'infanterie turques allant de Médina vers Haïfa a été arrêté le 10 juillet par nos forces. Les hommes de ce détachement ont été tués ou faits prisonniers.

LA GUERRE EN ORIENT EN PALESTINE

Communiqué officiel anglais. Dans le secteur de la côte, un coup de main heureusement effectué dans la nuit du 27 juillet par les troupes sikh qui ont pénétré dans les tranchées ennemies, infligea de lourdes pertes à l'ennemi, fit des prisonniers et prit du matériel. Dans le Hedjaz méridional, un détachement de troupes montées et d'infanterie turques allant de Médina vers Haïfa a été arrêté le 10 juillet par nos forces. Les hommes de ce détachement ont été tués ou faits prisonniers.

l'homologation. Il totaliserait ainsi treize victoires.

L'activité des escadres allemandes d'aviation

Paris, 30 Juillet. Don Martin, correspondant du New-York Herald aux dépêches américaines, télégraphie le 29 juillet : Les Allemands ont été plus actifs dans l'air, au-dessus de la région au nord-ouest et au nord-est de Château-Thierry, qu'ils n'ont jamais été. Plus de cinquante avions d'élite, que l'on croit former une équipe Richthofen, ont fait leur apparition au-dessus des lignes, hier. En groupes de dix et quinze, ils ont poursuivi les avions américains, mais ils ont surtout déployé leur activité aux environs de Fère-en-Tardenois. Deux avions allemands ont piqué jusqu'à 150 mètres du sol et ont pointé leurs mitrailleuses contre un train de munitions et un convoi d'ambulance.

LA GUERRE EN ORIENT EN PALESTINE

Communiqué officiel anglais. Dans le secteur de la côte, un coup de main heureusement effectué dans la nuit du 27 juillet par les troupes sikh qui ont pénétré dans les tranchées ennemies, infligea de lourdes pertes à l'ennemi, fit des prisonniers et prit du matériel. Dans le Hedjaz méridional, un détachement de troupes montées et d'infanterie turques allant de Médina vers Haïfa a été arrêté le 10 juillet par nos forces. Les hommes de ce détachement ont été tués ou faits prisonniers.

LA GUERRE EN ORIENT EN PALESTINE

Communiqué officiel anglais. Dans le secteur de la côte, un coup de main heureusement effectué dans la nuit du 27 juillet par les troupes sikh qui ont pénétré dans les tranchées ennemies, infligea de lourdes pertes à l'ennemi, fit des prisonniers et prit du matériel. Dans le Hedjaz méridional, un détachement de troupes montées et d'infanterie turques allant de Médina vers Haïfa a été arrêté le 10 juillet par nos forces. Les hommes de ce détachement ont été tués ou faits prisonniers.

LA GUERRE EN ORIENT EN PALESTINE

Communiqué officiel anglais. Dans le secteur de la côte, un coup de main heureusement effectué dans la nuit du 27 juillet par les troupes sikh qui ont pénétré dans les tranchées ennemies, infligea de lourdes pertes à l'ennemi, fit des prisonniers et prit du matériel. Dans le Hedjaz méridional, un détachement de troupes montées et d'infanterie turques allant de Médina vers Haïfa a été arrêté le 10 juillet par nos forces. Les hommes de ce détachement ont été tués ou faits prisonniers.

LA GUERRE EN ORIENT EN PALESTINE

Communiqué officiel anglais. Dans le secteur de la côte, un coup de main heureusement effectué dans la nuit du 27 juillet par les troupes sikh qui ont pénétré dans les tranchées ennemies, infligea de lourdes pertes à l'ennemi, fit des prisonniers et prit du matériel. Dans le Hedjaz méridional, un détachement de troupes montées et d'infanterie turques allant de Médina vers Haïfa a été arrêté le 10 juillet par nos forces. Les hommes de ce détachement ont été tués ou faits prisonniers.

LA GUERRE EN ORIENT EN PALESTINE

Communiqué officiel anglais. Dans le secteur de la côte, un coup de main heureusement effectué dans la nuit du 27 juillet par les troupes sikh qui ont pénétré dans les tranchées ennemies, infligea de lourdes pertes à l'ennemi, fit des prisonniers et prit du matériel. Dans le Hedjaz méridional, un détachement de troupes montées et d'infanterie turques allant de Médina vers Haïfa a été arrêté le 10 juillet par nos forces. Les hommes de ce détachement ont été tués ou faits prisonniers.

LA GUERRE EN ORIENT EN PALESTINE

Communiqué officiel anglais. Dans le secteur de la côte, un coup de main heureusement effectué dans la nuit du 27 juillet par les troupes sikh qui ont pénétré dans les tranchées ennemies, infligea de lourdes pertes à l'ennemi, fit des prisonniers et prit du matériel. Dans le Hedjaz méridional, un détachement de troupes montées et d'infanterie turques allant de Médina vers Haïfa a été arrêté le 10 juillet par nos forces. Les hommes de ce détachement ont été tués ou faits prisonniers.

LA GUERRE EN ORIENT EN PALESTINE

Communiqué officiel anglais. Dans le secteur de la côte, un coup de main heureusement effectué dans la nuit du 27 juillet par les troupes sikh qui ont pénétré dans les tranchées ennemies, infligea de lourdes pertes à l'ennemi, fit des prisonniers et prit du matériel. Dans le Hedjaz méridional, un détachement de troupes montées et d'infanterie turques allant de Médina vers Haïfa a été arrêté le 10 juillet par nos forces. Les hommes de ce détachement ont été tués ou faits prisonniers.

LA GUERRE EN ORIENT EN PALESTINE

Communiqué officiel anglais. Dans le secteur de la côte, un coup de main heureusement effectué dans la nuit du 27 juillet par les troupes sikh qui ont pénétré dans les tranchées ennemies, infligea de lourdes pertes à l'ennemi, fit des prisonniers et prit du matériel. Dans le Hedjaz méridional, un détachement de troupes montées et d'infanterie turques allant de Médina vers Haïfa a été arrêté le 10 juillet par nos forces. Les hommes de ce détachement ont été tués ou faits prisonniers.

LA GUERRE EN ORIENT EN PALESTINE

Communiqué officiel anglais. Dans le secteur de la côte, un coup de main heureusement effectué dans la nuit du 27 juillet par les troupes sikh qui ont pénétré dans les tranchées ennemies, infligea de lourdes pertes à l'ennemi, fit des prisonniers et prit du matériel. Dans le Hedjaz méridional, un détachement de troupes montées et d'infanterie turques allant de Médina vers Haïfa a été arrêté le 10 juillet par nos forces. Les hommes de ce détachement ont été tués ou faits prisonniers.

LA GUERRE EN ORIENT EN PALESTINE

Communiqué officiel anglais. Dans le secteur de la côte, un coup de main heureusement effectué dans la nuit du 27 juillet par les troupes sikh qui ont pénétré dans les tranchées ennemies, infligea de lourdes pertes à l'ennemi, fit des prisonniers et prit du matériel. Dans le Hedjaz méridional, un détachement de troupes montées et d'infanterie turques allant de Médina vers Haïfa a été arrêté le 10 juillet par nos forces. Les hommes de ce détachement ont été tués ou faits prisonniers.

LA GUERRE EN ORIENT EN PALESTINE

Communiqué officiel anglais. Dans le secteur de la côte, un coup de main heureusement effectué dans la nuit du 27 juillet par les troupes sikh qui ont pénétré dans les tranchées ennemies, infligea de lourdes pertes à l'ennemi, fit des prisonniers et prit du matériel. Dans le Hedjaz méridional, un détachement de troupes montées et d'infanterie turques allant de Médina vers Haïfa a été arrêté le 10 juillet par nos forces. Les hommes de ce détachement ont été tués ou faits prisonniers.

LA GUERRE EN ORIENT EN PALESTINE

Communiqué officiel anglais. Dans le secteur de la côte, un coup de main heureusement effectué dans la nuit du 27 juillet par les troupes sikh qui ont pénétré dans les tranchées ennemies, infligea de lourdes pertes à l'ennemi, fit des prisonniers et prit du matériel. Dans le Hedjaz méridional, un détachement de troupes montées et d'infanterie turques allant de Médina vers Haïfa a été arrêté le 10 juillet par nos forces. Les hommes de ce détachement ont été tués ou faits prisonniers.

LA GUERRE EN ORIENT EN PALESTINE

Communiqué officiel anglais. Dans le secteur de la côte, un coup de main heureusement effectué dans la nuit du 27 juillet par les troupes sikh qui ont pénétré dans les tranchées ennemies, infligea de lourdes pertes à l'ennemi, fit des prisonniers et prit du matériel. Dans le Hedjaz méridional, un détachement de troupes montées et d'infanterie turques allant de Médina vers Haïfa a été arrêté le 10 juillet par nos forces. Les hommes de ce détachement ont été tués ou faits prisonniers.

LA GUERRE EN ORIENT EN PALESTINE

Communiqué officiel anglais. Dans le secteur de la côte, un coup de main heureusement effectué dans la nuit du 27 juillet par les troupes sikh qui ont pénétré dans les tranchées ennemies, infligea de lourdes pertes à l'ennemi, fit des prisonniers et prit du matériel. Dans le Hedjaz méridional, un détachement de troupes montées et d'infanterie turques allant de Médina vers Haïfa a été arrêté le 10 juillet par nos forces. Les hommes de ce détachement ont été tués ou faits prisonniers.

LA GUERRE EN ORIENT EN PALESTINE

Communiqué officiel anglais. Dans le secteur de la côte, un coup de main heureusement effectué dans la nuit du 27 juillet par les troupes sikh qui ont pénétré dans les tranchées ennemies, infligea de lourdes pertes à l'ennemi, fit des prisonniers et prit du matériel. Dans le Hedjaz méridional, un détachement de troupes montées et d'infanterie turques allant de Médina vers Haïfa a été arrêté le 10 juillet par nos forces. Les hommes de ce détachement ont été tués ou faits prisonniers.

LA GUERRE EN ORIENT EN PALESTINE

Communiqué officiel anglais. Dans le secteur de la côte, un coup de main heureusement effectué dans la nuit du 27 juillet par les troupes sikh qui ont pénétré dans les tranchées ennemies, infligea de lourdes pertes à l'ennemi, fit des prisonniers et prit du matériel. Dans le Hedjaz méridional, un détachement de troupes montées et d'infanterie turques allant de Médina vers Haïfa a été arrêté le 10 juillet par nos forces. Les hommes de ce détachement ont été tués ou faits prisonniers.

LA GUERRE EN ORIENT EN PALESTINE

Communiqué officiel anglais. Dans le secteur de la côte, un coup de main heureusement effectué dans la nuit du 27 juillet par les troupes sikh qui ont pénétré dans les tranchées ennemies, infligea de lourdes pertes à l'ennemi, fit des prisonniers et prit du matériel. Dans le Hedjaz méridional, un détachement de troupes montées et d'infanterie turques allant de Médina vers Haïfa a été arrêté le 10 juillet par nos forces. Les hommes de ce détachement ont été tués ou faits prisonniers.

l'ensemble avant la guerre de la protection française dans la zone française.

LA CLASSE 1920

LA COMMISSION DE L'ARMEE EXAMINE LES AMENDEMENTS

Paris, 30 Juillet. La Commission de l'Armée a procédé à l'examen des divers amendements présentés au projet de loi tendant au recensement et à la révision de la classe 1920.

Elle a décidé d'en proposer à la Chambre le rejet ou la disjonction.

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DEPUTES

Paris, 30 Juillet. La séance est ouverte, à 3 h. 20, sous la présidence de M. Deschamps.

Le privilège de la Banque de France

On reprend la discussion du renouvellement du privilège de la Banque de France.

M. Barthe fait remarquer que le régime de la Banque de France est en ce moment administré par des hommes de bien, mais qu'il est nécessaire de prévoir le cas où le régime de la Banque de France serait administré par des hommes de mal.

M. Barthe propose un amendement tendant à ce que les dispositions législatives aient été prises en ce qui concerne le régime de la Banque de France.

M. Barthe propose un amendement tendant à ce que les dispositions législatives aient été prises en ce qui concerne le régime de la Banque de France.

M. Barthe propose un amendement tendant à ce que les dispositions législatives aient été prises en ce qui concerne le régime de la Banque de France.

M. Barthe propose un amendement tendant à ce que les dispositions législatives aient été prises en ce qui concerne le régime de la Banque de France.

M. Barthe propose un amendement tendant à ce que les dispositions législatives aient été prises en ce qui concerne le régime de la Banque de France.

M. Barthe propose un amendement tendant à ce que les dispositions législatives aient été prises en ce qui concerne le régime de la Banque de France.

M. Barthe propose un amendement tendant à ce que les dispositions législatives aient été prises en ce qui concerne le régime de la Banque de France.

M. Barthe propose un amendement tendant à ce que les dispositions législatives aient été prises en ce qui concerne le régime de la Banque de France.

M. Barthe propose un amendement tendant à ce que les dispositions législatives aient été prises en ce qui concerne le régime de la Banque de France.

M. Barthe propose un amendement tendant à ce que les dispositions législatives aient été prises en ce qui concerne le régime de la Banque de France.

M. Barthe propose un amendement tendant à ce que les dispositions législatives aient été prises en ce qui concerne le régime de la Banque de France.

M. Barthe propose un amendement tendant à ce que les dispositions législatives aient été prises en ce qui concerne le régime de la Banque de France.

M. Barthe propose un amendement tendant à ce que les dispositions législatives aient été prises en ce qui concerne le régime de la Banque de France.

M. Barthe propose un amendement tendant à ce que les dispositions législatives aient été prises en ce qui concerne le régime de la Banque de France.

M. Barthe propose un amendement tendant à ce que les dispositions législatives aient été prises en ce qui concerne le régime de la Banque de France.

M. Barthe propose un amendement tendant à ce que les dispositions législatives aient été prises en ce qui concerne le régime de la Banque de France.

M. Barthe propose un amendement tendant à ce que les dispositions législatives aient été prises en ce qui concerne le régime de la Banque de France.

M. Barthe propose un amendement tendant à ce que les dispositions législatives aient été prises en ce qui concerne le régime de la Banque de France.

M. Barthe propose un amendement tendant à ce que les dispositions législatives aient été prises en ce qui concerne le régime de la Banque de France.

M. Barthe propose un amendement tendant à ce que les dispositions législatives aient été prises en ce qui concerne le régime de la Banque de France.

M. Barthe propose un amendement tendant à ce que les dispositions législatives aient été prises en ce qui concerne le régime de la Banque de France.

M. Barthe propose un amendement tendant à ce que les dispositions législatives aient été prises en ce qui concerne le régime de la Banque de France.

Notes Marseillaises

Sur le Marché

Nous avons signalé, l'autre jour, les exigences injustes des producteurs de pommes de terre. Ils ont persisté depuis dans leur volonté de ne plus apporter sur le marché les pommes de terre qu'ils ont chez eux, tant que l'on voudra ne les leur payer que 50 fr. les 100 kilos.

Aussi, peut-on constater, chaque matin, à la place Saint-Michel, une effervescence populaire. Le bon consommateur se lasso et réprime. Il proteste, d'abord contre le producteur, qui profite trop de la situation, ensuite contre l'indifférence de ceux qui ont mission de protéger les citoyens contre les abus.

La municipalité — et plus spécialement le maire — a la police des marchés. Si l'article 17 de la loi de 1884 paraît insuffisant pour lui donner les pouvoirs nécessaires, la loi du 25 avril 1916 comble la lacune. D'ailleurs, il ne serait pas difficile, en l'espèce, de relever le délit de diffusion, que puni le Code pénal.

Les maires de plusieurs communes — Arles, Salon, par exemple — vont eux-mêmes faire la police du marché. Sans demander cette intervention personnelle du maire de Marseille, celui-ci pourrait trouver parmi ses collaborateurs — élus ou employés — de la mairie — des personnalités actives qui sauraient réprimer l'arbitrage de ceux qui approvisionnent le marché marseillais.

La municipalité — et plus spécialement le maire — a la police des marchés. Si l'article 17 de la loi de 1884 paraît insuffisant pour lui donner les pouvoirs nécessaires, la loi du 25 avril 1916 comble la lacune. D'ailleurs, il ne serait pas difficile, en l'espèce, de relever le délit de diffusion, que puni le Code pénal.

Chronique Locale

Hier soir, est arrivé en gare Saint-Charles, un convoi de blessés, venant des combats sanitaires de l'avant. Ils ont été répartis dans divers hôpitaux de notre ville.

Cour d'appel d'Alger. — L'hydrologue bien connu de Marseille (de son vrai nom M. Dailly) avait été condamné par le tribunal correctionnel de Marseille à 20 francs d'amende et 20 francs de dommages-intérêts pour avoir induit et dirigé à l'Alcazar, un jeune Lucien Xam. La Cour d'appel d'Alger, devant qui l'affaire était venue, avait entendu les explications de M. Dailly, et confirmé le premier jugement.

Conseil de guerre. — Devant le 1er Conseil de guerre, présidé par M. le colonel Mollard, a comparu hier M. Valentin Sorbier, 35 ans, garde-barrière auxiliaire à la Compagnie P.-L.-M., inculpé d'homocides et blessures involontaires. Remplaçant la titulaire du poste à la station de Saint-Charles (Gard), M. Sorbier ouvrit la barrière par inadvertance, le 20 septembre 1917, pour laisser passer un train de marchandises, sans s'apercevoir qu'il y avait un train de voyageurs qui se trouvait sur la voie. M. Sorbier fut condamné à deux ans de prison et à six mois de travaux forcés.

M. Sorbier prit la parole sur l'ensemble et fit l'histoire de son affaire. Il déclara qu'il n'avait pas voulu tuer personne et qu'il n'avait pas voulu blesser personne. Il déclara qu'il n'avait pas voulu tuer personne et qu'il n'avait pas voulu blesser personne.

